

Annonce légale

DATE DE PARUTION 31-01-2023

RÉFÉRENCE L23EJ03817

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE CONSTITUTIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l23ej03817/>



Aux termes d'un ASSP en date du 05/01/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OYAT CAPITAL

Objet social : -La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. -l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; -et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Siège social : 7 RUE JULES FERRY, 33700 MERIGNAC

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. DEPUSSAY YOHAN, demeurant 7 RUE JULES FERRY, 33700 MERIGNAC

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Tout associé a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente.

Clause d'agrément : Cessions d'actions par l'associé unique libres Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis

LE PRESIDENT

